



**Atelier de renforcement de capacités/
Rapport Volontaire Local de la ville d'Agadir
Organisé par ONU-Habitat et ESCWA**

**Intervention du HCP sur le thème
« la mise en œuvre de l'agenda 2030 au Maroc:
approche méthodologique du reporting au niveau national et régional »**

Abdeslam NADAH, Directeur de la Planification, HCP

Visio-conférence, jeudi 29 septembre 2022



Axes de la présentation

- 1. Le HCP: quels rôles dans le reporting sur les ODD au Maroc?**
- 2. Approche méthodologique du reporting sur les ODD au Maroc:**
 - **niveau national: VNR et rapports nationaux;**
 - **niveau régional: rapport régionaux.**
- 3. Bilan des réalisations et principales recommandations.**



HCP: quels rôles dans le reporting sur les ODD au Maroc?

➤ Ses principales missions:

- ✓ Institution nationale indépendante, chargée de la statistique officielle;
- ✓ Principal producteur de l'information statistique;
- ✓ Réalise des études démographiques, socio-économiques et de développement durable;

➤ Ses principales activités relative aux ODD:

- ✓ Membre de la commission nationale pour le développement durable, chargé d'élaboration des rapports nationaux et régionaux sur le suivi de la mise en œuvre des ODD;
- ✓ Renforcement de l'appropriation des ODD au niveau national et régional;
- ✓ Renforcement de la capacité du système statistique national à renseigner les indicateurs des ODD;
- ✓ Production des données et des indicateurs relatifs aux effets de la covid-19 sur les ODD;
- ✓ Développement des bases de données régionales;
- ✓ Mise en ligne d'une plateforme digitale sur les ODD;
- ✓ Etudes d'alignement entre les stratégies sectorielles, les ODD et le NMD;
- ✓ Renforcement des partenariats avec le système des Nations Unies au Maroc dans le domaine des ODD;
- ✓ Développement des partenariats avec des organismes internationaux sur les ODD.



Méthodologie d'élaboration du rapport national sur les ODD

➤ Cadre de référence du reporting sur les ODD:

- Résolution 70/1 des Nations Unies «Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 », notamment son paragraphe 79, invitant les Etats membres de procéder à des examens réguliers des progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD, au niveau national et infranational;
- Dispositions de la résolution 67/290 des Nations Unies, fixant l'organisation du FPHN pour le DD;
- Dispositions du décret n°2.19.452 du 17 juillet 2019 fixant l'organisation de la Commission Nationale pour le Développement Durable, notamment son article 9, assignant au Haut-Commissariat au Plan la mission d'établir les rapports nationaux sur les ODD;
- Lignes directrices des NU pour la préparation des VNRs.

➤ Contenu des VNR: lignes directrices des NU pour la réparation des VNR):

- Méthodologie et processus de préparation du rapport;
- Appropriation des ODD: comment les parties prenantes ont été impliquées;
- Intégration des ODD dans les stratégies nationales et régionales: modalités d'intégration?;
- Intégration des trois dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale);
- Ne laisser personne de côté;
- Mécanismes Institutionnels mis en place pour assurer la mise en œuvre des ODD;
- Problèmes structurels: contraintes structurelles confrontées dans la réalisation des ODD;
- Bilan des réalisations des objectifs et cibles;
- Mobilisation des moyens de mise en œuvre: financement, technologie, renforcement des capacités;
- Prochaines étapes: mesures prévues pour améliorer la mise en œuvre et le suivi des ODD.



Méthodologie d'élaboration du rapport national sur les ODD

2016: premier VNR du Maroc présenté au FPHN:

- ❖ Juste après l'adoption de l'agenda 2030 en 2015, le Maroc s'est engagé vis-à-vis de la communauté internationale pour présenter son premier VNR au FPHN de 2016;
- ❖ Nécessité d'instaurer un cadre institutionnel et organisationnels pour mettre en œuvre cet engagement:
 - 1. Mise en place du Comité de coordination:** composé du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, du Haut Commissariat au Plan et du Système des Nations Unies au Maroc, pour la préparation de la participation du Maroc au FPHN 2016:
 - 2. Organisation en 2016 de la consultation nationale sur la contextualisation de la mise en œuvre des ODD:**
 - ❖ **une consultation participative** impliquant toutes les parties prenantes, y compris la société civile;
 - ❖ **Objectif:** contextualisation des ODD et définition des lignes directrices pour implémentation des ODD;
 - ❖ déroulé: session plénière et panels par grandes thématiques des ODD: les 5 P (population, prospérité, planète, paix et partenariat);
 - ❖ **Présentations des départements** : alignement entre stratégies sectorielles et ODD: acquis et défis;
 - ❖ Elle a permis d'identifier les premières mesures nécessaires pour la mise en œuvre des ODD;
 - 3. Résultat de la consultation: Premier VNR définissant 6 lignes directrices pour implémenter l'agenda 2030:**
 - (1) Elargissement du processus d'appropriation des ODD;
 - (2) Mise en cohérence des ODD avec les priorités nationales;
 - (3) Coordination des politiques publiques;
 - (4) Renforcement du système d'information statistique;
 - (5) Renforcement du dispositif de Suivi/évaluation;
 - (6) Développement des modalités appropriées de financement.



Méthodologie d'élaboration du rapport national sur les ODD

- 2020: deuxième VNR présenté au FPHN** (rapport bilan, enrichi des résultats de consultation en ligne avec la société civile);
- ❖ **Janvier 2019: Signature de l'accord de partenariat entre le HCP et les agences des Nations Unies sur les ODD**, pour l'appui au suivi et au reporting sur les ODD au Maroc: élaboration des rapports nationaux et régionaux sur les ODD;
 - ❖ **Juin 2019: Organisation de la deuxième consultation nationale sur la mise en œuvre des ODD:**
 - une consultation participative;
 - **objectif:** échange sur l'état des lieux de mise en œuvre des ODD, avec les acquis et les défis;
 - **Résultats:** élaboration par le HCP d'un projet de rapport bilan sur les réalisations du Maroc en matière des ODD;
 - ❖ **Juillet 2019: Création de la Commission Nationale pour le Développement Durable:**
 - Présidée par le Chef du Gouvernement;
 - Le Haut-Commissariat au Plan, membre de la commission, chargé d'élaboration des rapports sur les ODD et devrait soumettre à la dite commission un rapport annuel sur les réalisations des ODD;
 - Le rapport sur les ODD est devenu annuel;
 - Un comité dédié à la coordination du suivi de la mise en œuvre des ODD: c'est le cadre d'élaboration du rapport national sur les ODD;
 - ❖ **À partir de décembre 2019:** poursuite de l'élaboration du rapport bilan 2020 au sein du comité de suivi des ODD:
 - ✓ Validation de la structure et du contenu du rapport national, élaborés et présentés par le HCP;
 - ✓ Validation du canevas définissant la structure et le contenu des contributions sectorielles, proposé par le HCP;
 - ✓ Désignation des points focaux des départements ministériels;
 - ✓ Fixation des délais de transmission des contributions sectorielles au HCP;
 - ✓ Accompagnement par le HCP des points focaux pour finalisation de leurs contributions;
 - ✓ Préparation par le HCP du rapport national conformément aux lignes directrices des NU pour les VNR;
 - ❖ **Juin 2020:** Validation et approbation du rapport national par la commission nationale pour le développement durable.



Méthodologie d'élaboration du rapport national sur les ODD

2021: Troisième rapport national sur les ODD;

2022: Elaboration en cours du quatrième rapport national sur les ODD;

Processus:

- ✓ Pas de consultation nationale
- ✓ Elaboration du rapport par le HCP en coordination avec les points focaux des départements ministériels;

Contenu:

- ✓ Bilan des réalisations par ODD: acquis et défis;
- ✓ Stratégies nationales de résilience contre la covid-19;
- ✓ Stratégies de relance post-covid-19;
- ✓ Grands chantiers de résilience et de souveraineté (sanitaire, énergétique, alimentaire, ,,etc);
- ✓ Alignements des ODD avec le NMD;



2. Expérience du reporting sur les ODD au niveau régional: cas de Casablanca-Settat et Tanger-Tétouan-Al Hoceima

1. Cadre de référence:

- Dispositions de la résolution 70/1 des NU relative à l'adoption de l'agenda 2030: suivi infranational des ODD;
- Mise en œuvre du projet de partenariat avec les agences des NU au Maroc: rapports régionaux sur les ODD;
- Recommandation de la commission nationale pour le développement durable au HCP: reporting au niveau régional;
- Implémentation du schéma de déconcentration du HCP: transfert de compétences et accompagnement de ses DR;
- Régionalisation avancée: contribution à sa mise en œuvre;
- Nouveau modèle de développement: importance accordée à la dynamisation des territoires.

2. Organisation des consultations régionales pour sensibilisation et appropriation: (Tanger, Fès, Marrakech, Casablanca): collaboration entre le HCP, les Wilayas, les conseils régionaux, avec l'appui du SNUD au Maroc;

3. Renforcement de capacités des points focaux régionaux et locaux: ateliers de lancement des rapports et de formation entre novembre 2021 et juin 2022:

▪ Contenu de la formation:

- ✓ présentation globale de l'agenda 2030 (concepts, enjeux, principes, mécanismes et moyens de mise en œuvre, dispositif de suivi et évaluation);
- ✓ présentations sur les ODD (ODD par ODD : concepts, cibles, indicateurs, méthodologies de reporting, adaptation de l'information aux besoins ,...etc);
- ✓ Planification stratégique axée sur les ODD;
- ✓ méthodologie d'élaboration du rapport de suivi et évaluation des ODD(canevas, contenus des contributions sectorielles, questions transverses,...etc);

4. Accompagnement pour finalisation des rapports: restitution des travaux et échange avec les points focaux et DR.



Canevas pratique des contributions sectorielles au niveau de la région

1. Contextualisation régionale et alignement entre les ODD et les stratégies et programmes sectoriels

- **Étape 1:** passer en revue tous les ODD, cibles et indicateurs: identifier les thématiques rentrant dans le champs de compétences du département concerné au niveau national et/ ou régional;
- **Étape 2:** lister toutes les actions réalisées par le département au niveau de la région:
 - ✓ Stratégies, programmes, réformes, conventions, coopérations, formation, construction, sensibilisation, études,,etc;
 - ✓ identifier pour chaque action déjà réalisée, son intitulé, date de lancement, les objectifs, les axes d'intervention, les groupes cibles (nombre d'individus par sexe par exemple), le budget mobilisé et les résultats obtenus;
 - ✓ identifier pour chaque action en cours ou prévue, son intitulé, date de lancement, objectifs, axes d'intervention, groupes cibles, ,,etc;

2. Rédaction des rapports sectoriels sur la mise en œuvre des ODD au niveau de la région

Chaque département régional procède, pour chaque ODD qui le concerne, à l'élaboration de son rapport selon la structure suivante:

- Objectif n° ...et intitulé de l'ODD
- Pour chaque cible, il faut présenter:
 - ✓ Un diagnostic/état des lieux: évolution depuis 2015 des indicateurs disponibles, acquis et défis;
 - ✓ Une analyse succincte des stratégies, programmes et actions réalisées ou prévues pour la mise en œuvre des cibles de l'ODD, y compris les mesures prises pour renforcer la résilience du secteur ou de la région en général, contre les effets de la Covid-19, ainsi que leur cohérence avec le NMD.

3. Elaboration du projet de rapport par le HCP et sa validation par les départements

Le HCP, en plus de sa contribution sectorielle, se charge de la compilation et de la synthèse des différentes contributions sectorielles pour élaborer un projet de rapport.

NB: Etat d'avancement des deux rapports régionaux: en phase de finalisation par le HCP avant de les soumettre aux départements pour observations et validation.



3. Bilan des réalisations et principales recommandations

Bilan des réalisations du Maroc en matière de reporting sur les ODD:

- ✓ Elaboration de trois rapports nationaux sur les ODD au Maroc: 2016, 2020 et 2021 et le quatrième en cours;
- ✓ Présentation à deux reprises du VNR au FPHN en 2016 et 2020 (avec un film institutionnel sur le DD en 2020);
- ✓ Organisation de deux consultations nationales et quatre régionales sur les ODD ;
- ✓ mise en œuvre des programmes de renforcement de capacités au profit des points focaux régionaux;
- ✓ Mise en place d'une plateforme digitale sur ODD et d'un site dédié aux ODD;
- ✓ Réalisation en cours de deux rapports régionaux , avec une perspective de généralisation sur l'ensemble des régions;

Bilan des progrès vers l'atteinte des ODD :

- (i) des cibles sont déjà atteintes** 10 ans avant leurs échéances (éradication de la faim, réduction de la mortalité maternelle et infantile, généralisation de la scolarisation primaire et a réalisation de la parité filles-garçons dans tous les cycles scolaires et généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité);
- (ii) des cibles seront atteintes avant 2030** (réduction de la pauvreté, amélioration de la nutrition des enfants et généralisation de la scolarisation dans tous les cycles scolaires);
- (iii) des cibles qui présentent des défis** (réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre, promotion de la croissance économique et de l'emploi décent, préservation de la biodiversité, lutte contre les effets du changement climatique).

Principales recommandations:

- (i)** Elargir l'appropriation des ODD, au niveau national et infranational;
- (ii)** Renforcer le cadre de cohérence des politiques publiques au niveau national et régional;
- (iii)** Renforcer l'intégration des ODD dans le processus budgétaire;
- (iv)** Développer la capacité du système statistique, au niveau national et régional.



Merci de votre attention